



ÉVALUATION DES
PERFORMANCES DU
PERSONNEL :

**L'OTR a
formé des
agents** P2

Foot et Violences sur les stades, des clubs
lourdement sanctionnés:

**Abou Ossé retrogradé
en D3, ASKO et ANGES
condamnés** P6
à payer des amendes



LE LIBÉRAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0292 du Vendredi 21 avril 2017 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

Le défi de la sécurisation foncière

Le forum national sur le foncier en cours au Togo touche le cœur des togolais à juste titre. L'épineuse question de la gouvernance foncière et la volonté du gouvernement de passer désormais à l'action le rapproche des préoccupations des citoyens.

C'est un secret de polichinelle la sécurité foncière au Togo est une arlésienne. Les problèmes fonciers sont la chose la mieux partagée au Togo. Malgré les précautions dont on s'entoure, l'acquisition d'une parcelle de terrain dans les milieux urbains comme ruraux, est presque toujours une opération à haut risque. On n'est jamais à l'abri d'une double vente. D'ailleurs certains trouvent grâce à la corruption qui sévit dans l'appareil judiciaire, des artifices juridiques pour attaquer les titres fonciers établis en bonne et due forme qui constitue le comble de l'insécurité juridique.

Contrairement à de nombreux pays où la terre appartient à l'Etat, et qui la cède suivant des règles définies quoique variable, au Togo, la terre jouit d'un statut un peu particulier qui fait le lit de la spéculation foncière à outrance. On se souvient qu'en avril 2011 le Président de la République dans son discours à l'occasion de la fête de l'indépendance avait stigmatisé le phénomène des doubles ventes. Il n'avait à l'époque, touché que la face immergée de l'iceberg.

Les litiges fonciers prennent des formes tout à fait inattendues qui débouchent inmanquablement sur des drames humains sociaux. L'actuel problème de chefferie à LAMA TESSI dans la région centrale, des litiges fonciers entre plusieurs communautés dans de nombreuses localités en sont de parfaites illustrations. Il est d'ailleurs inutile de se lancer dans la typologie des litiges fonciers au Togo. Toujours est-il que le phénomène révélateur d'un malaise si profond avec un impact considérable sur le développement du pays. Les togolais attendent avec impatience que le gouvernement prenne le taureau par les cornes. Le grand lièvre est débusqué il faut à présent le chasser méthodiquement et tout faire pour satisfaire les attentes légitimes des populations suscitées par les différentes initiatives notamment le forum sur le foncier en cours et bien d'autres initiatives en amont.

Le Directeur de Publication



Insécurité foncière, une réalité

Quelles solutions?

 P3

Préparatifs
AGO 2017

**Deux experts
américains
à Lomé** P3

Problème de chefferie
à Lama-Tessi :

**La vérité sur un
conflit fabriqué
de toutes pièces** P4

ÉVALUATION DES PERFORMANCES DU PERSONNEL : L'OTR a formé des agents

L'Office Togolais des Recettes (OTR) a débuté mardi dernier une session de formation de ses agents d'enquête dans le but de renforcer leurs capacités à évaluer la performance de l'ensemble des autres agents. Il s'agit d'un atelier de formation qui a pour thème l'évaluation des performances des collaborateurs de l'Office. L'évaluation des employés permet à ces derniers d'avoir un retour sur leurs activités. Elle apporte également, selon les mots du formateur une fierté à l'employé de savoir la satisfaction que son employeur tire de sa prestation. En cas de déficit, l'employeur saura au mieux, les stratégies nécessaires à employer pour ramener son collaborateur à l'efficacité. C'est dans ce sens que Mr EDJIDOMELE, le Directeur des Ressources Humaines de l'OTR a convié ses collègues à suivre de façon attentive, l'orateur et de conduire celui-ci à donner l'essentiel de lui à travers des débats et des questions-réponses.

Ce projet de formation sur

l'évaluation des performances est financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Projet d'Appui à la Mobilisation des Ressources et au Renforcement des Compétences Institutionnelles (PAMOCI). Avec l'OTR, ce projet comprend trois axes au rang desquels: l'appui à l'acquisition de logiciels informatiques, l'appui pour l'action technique de l'administration et la formation des Ressources Humaines.

À l'ouverture de la formation, le coordinateur du PAMOCI a tenu à saluer l'engagement de l'ensemble du personnel de l'OTR. Il a également invité l'expert-formateur à optimiser sa transmission afin que les

agents sortent de l'atelier, pleinement aguerris de compétences.

Le Commissaire des services généraux de l'OTR, Philippe TCHODIÈ a, pour sa part indiqué le but de la création de l'OTR en précisant que son objectif spécifique est l'efficacité dans la collecte des recettes fiscales et pour ce fait, les ressources humaines sont au centre de l'innovation. D'où l'intérêt, pour lui d'exhorter les participants à plus d'attention envers Roger OTIS, le formateur avec qui l'État togolais a une longue expérience. Depuis sa création, l'OTR a évalué régulièrement les performances personnelles de chaque agent depuis le Commissaire général jusqu'au

plancton a-t-il martelé.

Une autre formation sur l'évaluation des valeurs en douane se tient également dans les locaux de l'OTR au port autonome de Lomé. Et l'objectif que poursuit cet atelier est de renforcer les capacités des agents de douanes dans le but d'éviter la sous-évaluation et la surévaluation des marchandises transitant par les frontières nationales. Car cela aurait pour effet, d'après



Michel PEKPE, orateur d'éliminer la perte tant de l'État que des importateurs étrangers.■

Prosper AWIH

Pour un meilleur enracinement de l'assurance FNFI : Membres des fédérations et gestionnaires de l'assurance FNFI en atelier bilan et d'échange à Lomé

Les membres des fédérations des Bénéficiaires du Fond National de Finance Inclusive (FNFI) et aussi de l'assurance FNFI venus des 35 préfectures du Togo étaient, les 18, 19 et 20 avril dernier, en atelier de bilan sur les 1ans de prestation de l'assurance FNFI. Cette rencontre est une occasion aussi pour les premiers responsables du programme FNFI de sensibiliser et même de former ces membres de fédération pour la plupart des femmes sur certains aspects de la finance inclusive afin de mieux faire prospérer les produits FNFI aussi bien que le service assurance qu'il accompagne.

En effet, le programme Assurance du FNFI a été lancé le 24 Avril 2016 par le Chef de l'Etat Faure Essozigna Gnassingbé dans le but de trouver une solution assurancielle pour les populations, bénéficiaires des produits du FNFI en d'autres termes, les assurer la pérennité de leur activités si un malheur tels que la maladie, l'incendie au pire la mort advenaient.

Il a été donc question durant ces trois jours de travail, de faire le



La ministre Dogbé remettant officiellement des motos aux Fédérations

point aux fédérations de l'opérationnalisation du programme Assurance et de recueillir leurs expériences de terrain. En outre, les participants ont également formés à l'éducation financière, connaissance indispensable dans le processus d'inclusion financière.

Madame le Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Victoire Tomégah-Dogbé en ouvrant les travaux de cet atelier, a rappelé qu'il est important pour chaque structure soucieux de son

devenir de faire toujours le bilan afin de jauger les avancées mais aussi des défis à surmonter, pour elle « pour mieux avancer dans la vie, il faut se donner les moyens » et ses moyens selon elle c'est la rétrospective et la formation perpétuelle. Elle a par ailleurs exhorté les participants à partager ces connaissances acquises lors de ce séminaire avec les autres une fois de retour dans leur localité respective.

Elle a par la même occasion salué les actions des présidentes de fédérations qui n'hésitent pas à mettre leurs propres moyens pour la bonne

marche de leur regroupement. « Depuis 2016, vous avez activement pris part au côté du FNFI et du Ministère de la santé aux différentes séances de sensibilisation des bénéficiaires sur le programme assurance ? Grâce à vous et à votre suivi, le volet santé du programme prend corps dans nos différentes localités et plusieurs dizaines de bénéficiaires ont pu être pris en charge dans les centres de santé publics de notre pays », a relevé madame Dogbé.

Pour cela, le ministère du développement à la base a décidé les appuyer en leur faisant don de 72 motos et des bons de carburant pour les alléger dans leur tâche.

Notons que 600 centres de santé sur toutes l'étendu du territoire sont copter pour faire bénéficier assurés maladie des soins appropriés.

Signalement également que les bénéficiaires sont les femmes et les hommes pauvres économiquement actifs ayant souscrit à un des crédits de financement du FNFI.■

Alain Tchédre



Récupéré N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction

Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Charles KEYEWA
P. Fabrice
Démocrate KOUDAMA

Correcteur

S. Didier

Infographie

Raphaël AHIALBLE

Adresse

Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

La Colombe

Tirage

2000 exemplaires

Insécurité foncière, une réalité au Togo : Quelles solutions ?

S'achemine-t-on vers des solutions au problème foncier au Togo ? Le forum ouvert cette semaine à Lomé sur la thématique du foncier a remis au goût du jour un sujet qui n'a jamais cessé d'alimenter les débats chaque jour que Dieu fait.

Les travaux du Forum National du Foncier ont démarré mardi dernier dans la capitale togolaise. Organisées par le ministère de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie sous le thème « Une gouvernance foncière inclusive pour un développement durable : le temps de l'action », ces assises ont été ouvertes par le Premier ministre togolais Selom Klassou en présence des membres du gouvernement, des experts nationaux et internationaux, ainsi que de diverses personnalités de divers ordres. Il est question durant ce forum de discuter et d'échanger sur les questions foncières dans leurs articulations avec les enjeux du moment. Durant les prochains jours, les acteurs ainsi réunis feront l'état des lieux actualisés des problèmes qui minent le secteur du foncier et identifieront les parties prenantes de la gouvernance foncière.

Il s'agira également de spécifier le rôle et la responsabilité de chaque partie prenante, de passer en revue les textes en vigueur et en cours d'élaboration afin de vulgariser les acquis en matière de gestion foncière. Pour le ministre de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie, Fiatouwo Sésénou, le choix du thème est éloquent à plus d'un titre. C'est le temps d'entreprendre et de s'engager résolument dans la sécurisation du foncier au Togo car pour lui, les enjeux liés au foncier sont nombreux et multiformes.

« Ces enjeux constituent des sources réelles de préoccupations pour l'ensemble des Togolais et confirment la pertinence de l'organisation de ce forum qui



fait suite à une série de rencontres qui se sont déroulées au cours des cinq dernières années dont la finalité est la quête permanente de solutions idoines et durables à la problématique foncière dans le pays», a-t-il déclaré.

Le foncier a toujours été sujet à conflit dans toutes les communautés humaines et

peut dangereusement compromettre la sérénité, la paix et le développement. Tel est le cas du Togo où les conflits liés au foncier ces dernières années ont été des plus virulents. Une statistique montre d'ailleurs que 90% des litiges en instance à la justice togolaise relève du foncier. Qu'elle soit en milieu rural ou urbaine, la question foncière

méconnaissance des pratiques légales à observer et à la corruption qui règne en maître dans le secteur, ne sont pas pour arranger les choses. Double vente voire triple, fraude, dol, usurpation de titre, multiplication de titres sur une seule et même parcelle, telle se dessine la situation des crises qui gangrènent le foncier au Togo.

plonge d'honnêtes citoyens dans le désarroi et les déficiences et dysfonctionnements liés aux règles et procédures du foncier, conjugués à la

Il importe donc que les assises du forum National du foncier pondent une réforme qui réponde aux nécessités du développement du Togo sans créer une déchirure du tissu social, apportent une réponse aux fortes pressions foncières consécutives à une croissance démographique rapide et remédient aux carences ou insuffisances de la gouvernance foncière.

Les travaux qui se poursuivent jusqu'au 22 avril prochain vont tourner autour de cinq panels notamment les modes d'accès à la propriété foncière au Togo, le cadre juridique et institutionnel du foncier au Togo, les causes de l'insécurité foncière au Togo, l'état de gestion des litiges fonciers au Togo et l'état des lieux du marché hypothécaire au Togo.

Nous y reviendrons.■

Démocrate

Préparatifs AGOA 2017 : Deux experts américains à Lomé

Lomé la capitale redévenue un carrefour international accueille le prochain forum de l'AGOA à Lomé au cours de cette année. Les autorités togolaises se retroussent déjà les manches pour assurer la bonne tenue de ce forum dans notre capitale.

Depuis quelques jours d'ailleurs, deux experts américains spécialistes de la mise en œuvre de la loi de l'AGOA en Afrique, séjournent à Lomé avec une mission précise, celle d'accompagner le Togo dans les préparatifs de ce 16e forum qu'il abrite.

Les deux experts américains ont d'ailleurs rencontré les acteurs de la presse publique et privée hier lors d'une conférence de presse. Il était question,



Les deux experts AGOA présents à Lomé

d'édifier les acteurs des médias sur la loi de l'AGOA et les avantages que peut en tirer les pays africains dont le Togo. Il faut dire que près de 1000 participants venus de 38 pays sont attendus à Lomé pour ce forum.

AGOA est une loi américaine votée et

promulguée en Mai 2000 sous l'égide du président Bill Clinton. Il s'agit d'une loi sur la croissance et les opportunités de développement en Afrique. En effet la loi permet aux produits en provenance des pays africains, de bénéficier d'un accès

préférentiel au marché américain. Arrivée à expiration en septembre 2015, cette loi a été renouvelée par l'ex Président américain Barack OBAMA jusqu'en 2025 soit dix ans.■

La Rédaction

Problème de chefferie à Lama-Tessi : La vérité sur un conflit fabriqué de toutes pièces

Depuis quelques semaines un débat tribaliste à caractère ethnocentriste pollue l'environnement sur les media et réseaux sociaux. Il s'agit du problème de chefferie qui opposerait les Kabye et le Tem Kotokoli à Lama-Tessi localité située à environ 20 km au sud de Sokodé chef-lieu de la région centrale.

Dans ce débat ou la passion a fini par prendre le pas sur la raison, il convient d'attirer l'attention de l'opinion sur certaines vérités qu'on tente de dissimuler en mettant en avant un conflit entre Kabye et Tem, deux ethnies linguistiquement très proches qui cohabitent depuis belles lurettes.

Il était une fois Lama-Tessi

Connu sous le nom de Kpario en Kotokoli, le village de Lama-Tessi a été fondé en 1925 par les Kabyes qui y avaient été installés par le colonisateur. Il en est de même d'ailleurs pour plusieurs localités dont sotouboua, Blitta et bien d'autres dans la région centrale. Lama-Tessi a été

érigé en village depuis 1965 puis Canton à partir de 1991. C'est ici d'ailleurs qu'il faut lever l'équivoque en précisant que ces installations des Kabyes à Lama-Tessi et bien d'autres localités notamment dans la région des plateaux datent de la colonisation et non du régime Gnassingbé Eyadema comme certains tentent de le faire croire. Aujourd'hui, la localité de Lama-Tessi est peuplée à 90% de Kabye contre 10% de Tem Kotokoli.

Qu'en est-il de la chefferie à Lama-Tessi

Créé en 1925, érigé en village en 1965 puis canton en 1991, la chefferie à Lama-Tessi jusqu'en 2014 a été exercée par les Kabyes fondateurs de la localité. Après une régence qui aura duré deux ans à la suite de la mort du dernier chef canton, le conseil des chefs traditionnels de Tchaoudjo fait savoir que c'est au tour des Tem d'exercer la chefferie. Le conseil avance l'argument selon lequel même si les Kabyes sont

majoritaires à Lama-Tessi, la localité se retrouve dans la préfecture de Tchaoudjo donc un territoire appartenant aux TEM.

Si s'en est ainsi alors la même logique voudrait que la préfecture de Tchamba qui auparavant était dans la préfecture de Tchaoudjo à l'époque se voie imposer des chefs Tem dans les différents cantons et villages au nom de l'argument selon lequel cette localité faisait partie de la préfecture de Tchaoudjo. L'exemple peut s'étendre aux cantons de Sotouboua et de Blitta qui dans les années 60 et 70 étaient intégrés à la préfecture de Tchaoudjo. Le conseil des chefs traditionnels de Tchaoudjo, oserait-il aller installer un chef à AGBANDI par exemple?

C'est ici qu'il faut rappeler qu'une préfecture reste tout simplement un découpage administratif pour rapprocher les populations des services publics. Il ne s'agit pas de reconnaître la primauté d'un groupe ethnique sur d'autres.

Chefferie traditionnelle: que

dit la loi?

L'article 10 de la loi relative à la chefferie traditionnelle et au statut des chefs traditionnels au Togo voté en 2007, définit la procédure de désignation du chef traditionnel. Deux cas de figure sont prévus: par voie de succession héréditaire ou par voie de consultation populaire.

Dans le cas Lama-Tessi, le conseil des chefs traditionnels demande que le choix de chef canton de Lama-Tessi soit fait conformément à l'alinéa 1er de l'article 10 c'est-à-dire une désignation par voie coutumière par le conseil coutumier. Mais l'article 11 de la même loi précise que la succession par voie coutumière se fait seulement pour le cas où la succession se fait par voie héréditaire.

Dans cette logique, seul le fils du chef défunt L A M K O U D J O W Gomina (Kabye), peut prétendre au trône. La seconde option à savoir une succession par consultation populaire ne ferait pas

l'affaire des Tem ceux-ci ne représentant que 10% contre 90% pour les Kabyes.

Les pistes de solutions

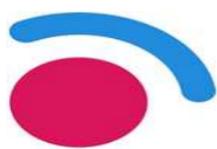
Aujourd'hui des voix s'élèvent pour plaider en faveur d'une chefferie tournante à Lama-Tessi entre Kabyes et Tem. Cette solution risque de créer une jurisprudence dangereuse dans la mesure où, dans d'autres localités où plusieurs ethnies cohabitent; les minorités peuvent exiger l'application de la méthode par exemple à Kpagalam, Kparatao, Agouloude ou les Kabyes ne représentent que 10% contre 90% de Tem.

Dans tous les cas, la loi ne propose que deux voies dans la recherche d'une solution au problème de chefferie à Lama-Tessi. Primo mettre en place un conseil coutumier comme le prévoit la loi et appliquer le choix par voie héréditaire. L'autre alternative que prévoit la loi est l'organisation d'une consultation populaire. Une éventuelle troisième piste ne peut être qu'illégale.

Il faut dire que le conseil de chefferie traditionnelle de Tchaoudjo à outre passer ses prérogatives en se saisissant du dossier de Lama-Tessi alors que selon les dispositions légales en vigueur, le conseil de chefferie traditionnelle, n'a pas le pouvoir d'auto-saisine.

Pour finir, il faut dire que le regain d'intérêt pour Lama-Tessi cache un intérêt, celui de contrôler les ventes de terrain dans une localité bientôt avalée par la ville de Sokodé. Les appétits s'aiguisent et on a vite fait de tirer sur la fibre ethnique pour des intérêts inavoués.

P. Fabrice



Togotelecom

COMMUNIQUE

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE ORGANISE UNE VASTE OPERATION DE REHABILITATION GRATUITE DES INSTALLATIONS TELEPHONIQUES A DOMICILE.

A CET EFFET, ELLE INVITE TOUT CLIENT POSSEDANT UNE INSTALLATION FILAIRE NON FONCTIONNELLE A SE RENDRE DANS TOUT ESPACE TELECOM POUR UNE PRISE EN CHARGE SPECIFIQUE DANS LE CADRE DE L'OPERATION.

TOGO TELECOM TIENT A RASSURER SON AIMABLE CLIENTELE QUE LES DISPOSITIONS PRISES CONCOURENT A AMELIORER DURABLEMENT LA QUALITE DE SES PRESTATIONS.

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE D'AVANCE DE VOTRE CONTRIBUTION A LA REUSSITE DE CETTE OPERATION.

LA DIRECTION GENERALE

CROISSANCE POUR 2017 : LE FMI REVOIT À LA HAUSSE, SES PROVISIONS

Les réunions de printemps du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale sont ouvertes depuis lundi à Washington. Cette réunion regroupe les grandes institutions de contrôle des finances publiques des États et les ministres en charge de développement de ces États. Cette réunion qui s'est ouverte le 18 avril et qui prendra fin le 23 se tient dans un contexte macroéconomique de plus en plus marqué par les incertitudes liées à la montée des insécurités dans le monde, la sortie du royaume Uni de l'Union Européenne, la menace protectionniste des États Unis et les incertitudes liées à la montée des partis d'extrême droite en Europe.

Le FMI qui, dans ces conditions était pessimiste sur la conjoncture économique de cette année, a revu cependant ses prévisions de croissance à la hausse. Pour 2017, le FMI table pour une croissance de 3.5% contre 3.1 en une année plutôt.



Des prévisions qui sont entretenues par la politique de relance par l'investissement massif dans les infrastructures que préconise le Président TRUMP et son projet de baisse des impôts. La reprise de la production dans les pays émergents va pousser l'activité économique en 2017.

Pour le compte du Togo, ce sont les ministres Sani YAYA et Kossi ASSIMAÏDOU en charge respectivement de l'économie et des finances et de la planification du développement qui ont pris part aux discussions avec les institutions financières internationales.

Cette rencontre se déroule, en effet moins de deux semaines après la visite du président, pour l'Afrique de la Banque Mondiale, Makhtar DIOP. Lors de son séjour à Lomé, M. Diop a décaissé une enveloppe de 60 millions de dollars soit près de 40 milliards de francs CFA. Cet appui financier qui est en partie de l'aide accordée à l'État togolais visait trois volets. Il s'agit des filets sociaux, de l'emploi des 15-35 ans en situation de vulnérabilité et qui n'ont pas, dans leur cursus scolaire achevé le cycle primaire et le renforcement du système sanitaire régional.

De son côté, le FMI soutient également le gouvernement togolais à travers les FEC, Facilités Élargie de Crédits. Des prêts à taux d'intérêt concessionnel seront donc régulièrement accordés au Togo pour financer ses projets de développement. C'est dans ce contexte que, après le vote de la loi de finances 2017 qui supprimait les préfinancements, le FMI avait annoncé le décaissement d'une enveloppe de 238 millions de dollars soit à peu près 200 milliards de nos francs.

Toutes ces actions de soutien envers l'État togolais sont une preuve que sur sa route d'émergence dont le cap est fixé pour 2030, le gouvernement est accompagné par les institutions financières internationales.

Les relations entre le Togo et le FMI ne se résument cependant pas qu'aux aides et aux prêts concessionnels. En 2016, deux missions du Fonds Monétaire International ont séjourné à Lomé. Lors de son premier séjour au Togo, la mission

dirigée par Cémile Sancak, la Directrice Afrique du FMI avait fait le ménage dans les finances publiques togolaises et ont soumis des recommandations au rang desquelles l'abandon des préfinancements au ministre en charge de l'économie et des finances. Moins de six mois après cette visite, c'est lors de la deuxième arrivée à Lomé, que l'institution a sorti les chiffres relatifs à la dette et aux prévisions de croissance pour 2017.

La mise en œuvre effective des recommandations du FMI et la soutenabilité de la dette du Togo seront donc aussi au menu des discussions entre les deux ministres et les experts du Fonds Monétaire International. Le FMI compte savoir dans quelle mesure, les autorités togolaises appliquent le rapport qu'il leur a soumis dans l'objectif d'éponger sa dette ou du moins la réduire en la ramenant dans les normes sous régionales et internationales. ■

Prosper AWIH

NOUVEAU PLAN DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE POUR LE TOGO: Après le PNIASA, place au PNIASAN

L'agriculture occupe une place de choix dans l'économie des pays en développement. Au Togo, près de 70% de la population dépend de façon directe et indirecte des activités agricoles. Pendant longtemps, ce secteur a été mis au second rang des priorités des politiques mises en œuvre par l'État togolais. Et ce n'est qu'en 2011 qu'un véritable plan de restructuration et de formalisation de l'agriculture a été élaboré par les autorités togolaises et leurs partenaires de développement. Ce plan était inscrit dans les stratégies du PNIASA, le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire. Dès sa mise en œuvre, le plan quinquennal de développement agricole du Togo a reçu le soutien financier des partenaires du Togo. Au total, ce sont 600 milliards de francs CFA qui ont été injectés dans la mise en œuvre de ce programme.

Cinq années après son lancement, le bilan du PNIASA a été satisfaisant puisque le programme a permis de mettre à disposition des groupements agricoles des hameaux les plus reculés du pays, des équipements pour améliorer les rendements de la production nationale. Cette augmentation de la production agricole est marquée par une augmentation de plus de 80% pour le maïs et de 19% pour le riz. Une forte croissance qui a non seulement favorisé la stabilisation des prix des biens concernés mais aussi fait progresser les exportations en céréales du Togo vers les pays de la sous région comme le Ghana et plus loin le Gabon. Des prouesses qui ont contribué à la création de nouveaux emplois directs et indirects dans le secteur agricole et ses dérivés.

En décembre 2016, le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire avait pris



Col Ouro-Koura Agadazi, ministre en charge de l'Agriculture

fin. Les résultats qui ont été présentés par les partenaires du Togo notamment le FIDA et la Banque Mondiale ont été très encourageants. Et c'est dans cette optique qu'un nouveau programme agricole est en élaboration. Un programme qui compte intégré en soi, les avancées et l'actualité mondiale en ce qui concerne les Objectifs de Développement Durable, les ODD.

Le PNIASA sera en effet remplacé par le PNIASAN, le Programme d'Investissement

production, à la planification et la gestion des unités spatiales de développement agricole, le soutien à la formation agricole et le recours aux nouvelles technologies. La stratégie prévoit également de soutenir les producteurs à travers l'octroi de subventions directes.

Pour mobiliser les fonds privés, les autorités pensent développer l'agro industrie et multiplier les agropoles à travers tout le territoire national.

À terme, si cette volonté est réellement traduite en actes sur le terrain, ce sont plus de 15 mille nouveaux emplois directs qui seront créés et l'indice de pauvreté rurale passera de 55% à 27% avec la hausse du revenu moyen des exploitations familiales de 10%. D'après les estimations, ce sont deux millions de togolais qui seront pris en compte par cette nouvelle politique agricole.

Prosper AWIH

Deuxième validation du Togo à l'ITIE : Une mission pour évaluer la transparence

Trois ans après sa première validation positive à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), le Togo a démarré sa deuxième validation depuis le 1er avril de cette année. Et pour annoncer l'évaluation de la transparence de cette validation, l'ITIE a organisé une conférence de presse hier 20 janvier à Lomé en présence de la mission du secrétariat de l'ITIE chargée d'évaluer la validation

Pour le coordonnateur de l'ITIE au Togo, Didier Kokou Agbemadon, cette deuxième validation consiste pour la mission d'évaluer la transparence dans le secteur minier au Togo. Bref une évaluation des informations disponibles sur le secteur. Ainsi, c'est une mission de 5 jours qui permettra à l'équipe de passer au peigne fin les différents dossiers liés au secteur minier au Togo.

Pour la cheffe de mission, il s'agit de revisiter les



informations selon la chaîne de valeur à savoir l'octroi de licence, la production des exploitations, la distribution des revenus et aussi la contribution sociale et économique du secteur minier au Togo. Ces informations sont en amont données par l'ITIE Togo mais il s'agit pour cette mission de constater qu'il y a adéquation entre les informations et la réalité sur le terrain comme avoir les informations sur les compagnies minières et savoir si elles contribuent au développement des localités où les extractions sont faites.

Le processus a trois étapes à savoir la consultation, la collecte des données et un rapport de validation selon la cheffe de mission.

Il faut rappeler que l'évaluation des pays se fait selon la norme 2016 et cette norme comprend 4 progrès à savoir les progrès : significatif, satisfaisant, inadéquat et aucun. L'ITIE compte jusqu'à ce jour 51 pays et 4 quatre font objet de validation au même titre que le Togo. Le Togo est déclaré comme pays candidat à l'ITIE en 2010.■

Charles

Foot et Violences sur les stades, des clubs lourdement sanctionnés: Abou Ossé retrogradé en D3, ASKO et ANGES condamnés à payer des amendes

Les actes de violence sont courants sur les stades en ces derniers jours de championnat national de football. La commission de discipline de la Fédération Togolaise de Football a après avoir siégé le 13 avril dernier rendu public son verdict

vainqueur Espoir fc. Pire le club d'Anié est retrogradé en division inférieure et son stade suspend pour deux ans en plus une amende de 300 000 fcfa.

Dans le deuxième cas, ASKO de



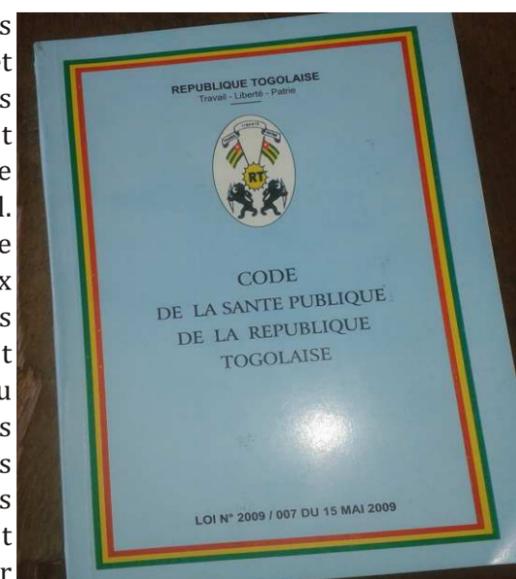
s'agissant de certains matchs. Il s'agit précisément de deux matchs notamment celui de Abou Osse d'Anié contre Espoir FC de Zio le 29 mars dernier et de celui de ANGES de Notse et Asko de KARA le 2 avril.

S'agissant du premier cas, la commission de discipline a donné match perdu à Abou Osse par pénalité et déclaré

Kara et ANGES de Notsé écoperont du paiement d'une amende 500 000 f chacun. L'équipe de Notsé ne jouera pas son prochain match à domicile. Pendant ce temps, ASKO de Kara voit un de ses supporters Yerima Tchaa interdit d'accès au stade pour une durée de six mois ferme.

Chapitre 1 règlements sanitaires : Art 8 à 9

Les règlements et les sanctions qui en découlent s'appliquent sur le territoire national. Ces mesures se conforment aux traités internationaux et aux dispositions du présent code. Les autorités administratives locales sont habilitées à établir un règlement



sanitaire applicable sur le territoire de leur compétence. Ce règlement est pris sur proposition du responsable sanitaire locale. Dans le cadre des lois et règlements en vigueur, le règlement sanitaire détermine. 1. Les mesures à prendre par les autorités administratives pour prévenir ou faire cesser les maladies transmissibles, assurer la protection des

denrées alimentaires mises en vente, assurer le contrôle de la qualité des produits alimentaires mis en vente, assurer la désinfection des lieux et des matériels ou la destruction des objets ayant servi aux malades ou qui ont été souillés par eux, des déchets hospitaliers et généralement des objets quelconques peuvent servir de véhicule à la contagion...■

ORA.COM

LE «**MOI**» DE LA

mode

6 **CREATEURS** sur un **DEFILE DE MODE** autour d'un buffet

BUFFET 2500F CFA

SAMEDI 06 MAI 2017 19h

Entrée Libre

Présentation d'artistes - Ochestre LIVE

Lieu: **OCEANIC**
(Restaurant et Espace culturel et de Loisirs)
situé au carrefour GTA à LOME

Mon Poulet

Partenaire officiel

MUAJ TOGO
MUTUELLE DES ARTISTES ET JOURNALISTES DU TOGO

Infoline & Reservation
+228 93 45 97 13 / 97 41 27 06/ 90 05 42 02

abc AGRO BUSINESS COMPAGNY



SOCIÉTÉ TOGOLAISE DES EAUX

Siège social : 53, Avenue de la Libération

B.P.: 1301 – Tél : (00228) 22 21 34 81- (00228) 22 21 34 95 – (00228) 22 21 59 63

- Fax : (00228) 22 21 46 13

LOME-TOGO

COMMUNIQUÉ 1

Dans le cadre de la remise à niveau de son réseau de distribution d'eau potable, la Société Togolaise des Eaux (TdE) organise, pour compter du 2 mai 2017, une vaste campagne de remplacement gratuit des compteurs bloqués ou illisibles dans la ville de Lomé et ses environs, première étape de l'opération.

À cet effet, elle invite tous les abonnés dont les compteurs sont défectueux à se rapprocher de l'agence de leur zone de résidence pour une prise en charge immédiate.

La TdE vous remercie d'avance pour l'accueil que vous voudriez bien réserver aux équipes chargées de la visite des installations.

Ensemble, préservons l'eau, source de vie.

La Direction Générale

COMMUNIQUÉ 2

Dans le souci de favoriser un meilleur accès au service d'eau potable, la Société Togolaise des Eaux (TdE) informe son aimable clientèle, qu'elle offre à compter du 2 mai 2017, à tous les nouveaux demandeurs de branchement sur toute l'étendue du territoire, la possibilité d'étaler le règlement des frais de branchement sur plusieurs mois jusqu'au 31 décembre 2017, date butoir de clôture des règlements.

Les personnes intéressées par cette offre sont invitées à se rapprocher de l'agence de leur zone de résidence pour les formalités à remplir.

Ensemble, préservons l'eau, source de vie

La Direction Générale

COMMUNIQUÉ 3

Dans le souci de favoriser un meilleur accès au service d'eau potable, la Société Togolaise des Eaux (TdE) informe son aimable clientèle, qu'elle offre, à compter du 2 mai 2017, des facilités de règlement aux abonnés qui ont des arriérés de factures eau ou dont les compteurs d'eau ont été déposés ou suspendus pour leur permettre de reprendre leurs branchements.

Les abonnés concernés par cette disposition sont invités à se rapprocher de l'agence de leur zone de résidence pour les formalités à remplir.

Ensemble, préservons l'eau, source de vie

La Direction Générale

Baisse de la TVA

sur les produits de première nécessité

~~18%~~



10%

PRODUITS ET SERVICES

NOUVEAUX TAUX DE LA TVA

Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de luxe, Terminaux mobiles et équipements informatiques, Opération de crédit-bail dans les transports, Matériels de production d'énergie renouvelable

0%

Tissu kaki et tissu imprimé (pagne), Huile alimentaire, Sucre, Farine de céréales (blé, etc.), Pâtes alimentaires, Lait manufacturé, Aliments pour bétail et pour volailles, Poussins d'un jour, Matériels agricoles, Services de location et réparation de matériels agricoles, Hébergement et restauration des touristes

10%